OEA/Ser.W

 CIDI/INF.529/22

 21 octobre 2022

 Original: anglais

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DU COMMONWEALTH DES BAHAMAS

FAISANT PART D’UNE CANDIDATURE À LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION
SUR LES POLITIQUES DE PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT

***MISSION PERMANENTE DU COMMONWEALTH DES BAHAMAS***

CIDRP03727F04

***PRÈS L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

Note 196/2022

La Mission permanente du Commonwealth des Bahamas près l'Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments au Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) de l'OEA et a l'honneur de se référer à l'article 59 du Règlement applicable aux réunions ordinaires et extraordinaires du CIDI, lequel établit que les présidents des commissions permanentes sont élus chaque année lors de la deuxième réunion ordinaire du CIDI suivant la session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA.

À cet égard, la Mission permanente souhaite faire part de la candidature de M. Mikhail Bullard, ministre conseiller à la Mission permanente des Bahamas près l'OEA, au poste de président de la Commission sur les politiques de partenariat pour le développement.

La Mission permanente demande au Secrétariat de bien vouloir assurer la distribution de la présente note aux États membres.

La Mission permanente du Commonwealth des Bahamas près l’OEA saisit cette occasion pour renouveler au SEDI de l’OEA les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 21 octobre 2022

Secrétariat exécutif au développement intégré
Organisation des États Américains

Washington, D.C.